ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

4e CIRCONSCRIPTION DE L'EURE



« Une seule cause : celle de l'Homme,
« Une seule nécessité : celle du Progrès social,
« Un seul devoir : celui de la Paix »
Général de Gaulle

Electrices,
Electeurs,
Mes chers amis,

Présenté par l'UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES, votre Député sollicite de nouveau vos suffrages.

Je réponds ainsi à l'appel qu'ont bien voulu m'adresser des milliers d'entre vous, hommes et femmes, jeunes et adultes, personnes âgées, camarades anciens combattants, salariés des usines ou des champs, employés du secteur privé ou du secteur public, commerçants ou artisans, cadres ou membres de professions libérales, exploitants agricoles. Je les remercie d'avoir tenu à marquer, de la sorte, que j'avais toujours rempli mes fonctions au maximum de mes forces et de mes moyens, comme j'avais scrupuleusement respecté le contrat qui, par quatre fois, nous a loyalement attachés.

Entre nous, chères électrices, chers électeurs, les présentations ne sont plus à faire, alors que c'est le cas pour d'autres. Nous nous connaissons depuis bientôt 30 ans que je demeure aux Andelys et mieux encore depuis 14 ans que j'ai l'honneur d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Chacune et chacun de vous sait bien ce qui a été accompli en commun dans l'entente, la compréhension et l'amitié, sans barrières ni discriminations aucunes. Nul n'ignore avec quelle vigueur, quelle persévérance, vos légitimes intérêts ont été défendus.

Tant sur le plan de notre circonscription que sur le plan national, le bilan de nos actions conjuguées, les difficultés surmontées, les progrès accomplis, sont présents à toutes les mémoires.

Ce bilan est garant de ce que, une fois de plus, nous pourrons réaliser ensemble pour augmenter la prospérité de tous, pour accroître la sécurité de chacun, pour aider davantage les plus défavorisés du fait de leur âge, de leur état de santé ou de mutations diverses.

Nos volontés doivent, plus que jamais, être tournées vers l'avenir, afin de continuer à construire dans l'ordre, par la mise en œuvre de nouvelles réformes, une société française libre et indépendante, toujours plus juste, plus humaine, plus fraternelle, dans laquelle chacun sera, par la Participation, de plus en plus responsable.

Le présent comme l'avenir de chacune et de chacun de vous, comme le présent et l'avenir de vos enfants, dépendent totalement du vote que vous émettrez le 4 mars prochain.

En dépit, en effet, des propagandes de toutes sortes dont nous abreuvent depuis des se-

maines, la presse, la radio et la télévision, le choix offert démocratiquement aux citoyennes et aux citoyens est clair et simple :

— La majorité des Françaises et des Français veut-elle continuer de vivre dans un régime républicain fondé sur le libéralisme économique, sur le respect des libertés publiques et individuelles, sur une politique de progrès social compatible avec notre croissance économique, sur une monnaie solide;

— ou au contraire, veut-elle que la France devienne, comme les pays de l'Est, une « démocratie populaire » satellite de la Russie, tenue dans la main de fer du Parti Communiste auquel ses complices Mitterrand et Fabre auront fait la courte échelle pour spolier les entreprises, baillonner les libertés, mettre à terre l'économie, ruiner la monnaie.

Vous savez bien que le seul rempart contre l'instauration d'un régime totalitaire est l'UNION DES REPUBLICAINS DE PROGRES. Vous savez bien que la FRANCE doit rester libre et indépendante dans le cadre de l'EUROPE EUROPEENNE.

Alors, électrices, électeurs, chers amis, tous aux urnes le 4 mars

— Pour la Paix

— Pour l'Indépendance

— Pour le Progrès dans la Continuité

— Pour la Liberté.

René TOMASINI

Député sortant
Conseiller général - Maire des Andelys

Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre 1939-1945 - Médaille de la Résistance
Chevalier du Mérite agricole

Remplaçant éventuel :

Eugène-Serge AUTHIER

Ancien commerçant
Ingénieur-Conseil Expert près les Tribunaux
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier du Mérite agricole - Chevalier du Mérite social
Médaillé de l'Education Physique et des Sports
Président de la Section Artisanat et Commerce de la Commission de développement économique régional de Haute-Normandie
Maire-adjoint honoraire de Vernon

Imp. BRIARD, Les Andelys